

Contribution FUCOPRI

Thème : Les Initiatives de la FUCOPRI pour le Développement de la Filière Riz

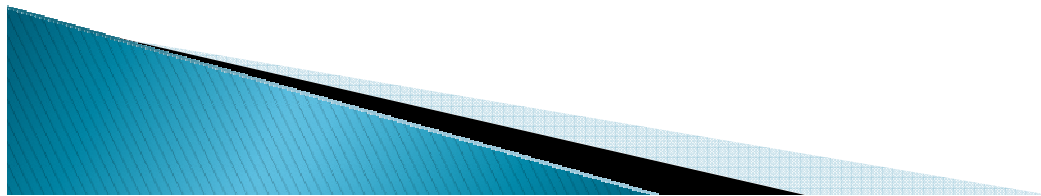
M. Mahamadou HASSANE, SG

**Atelier de réflexion et de formation sur les politiques agricoles et commerciales
régionales**

Lomé 4 – 7 avril 2012

Plan

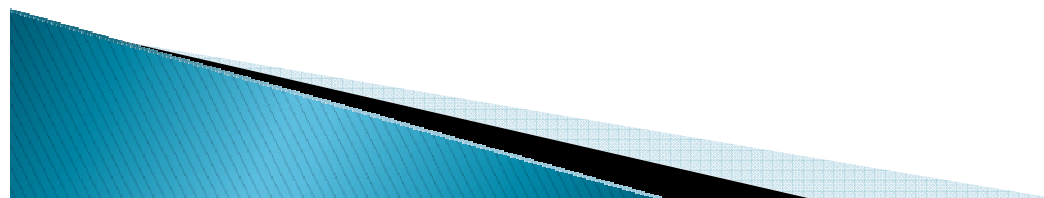
- I. Présentation de la FUCOPRI**
- II. Les Initiatives de la FUCOPRI**
 - 2. 1 Inter médiation pour la commercialisation du paddy des Coopératives**
 - 2. 2. Appui à l'approvisionnement en engrais des coopératives**



I. Présentation de la FUCOPRI

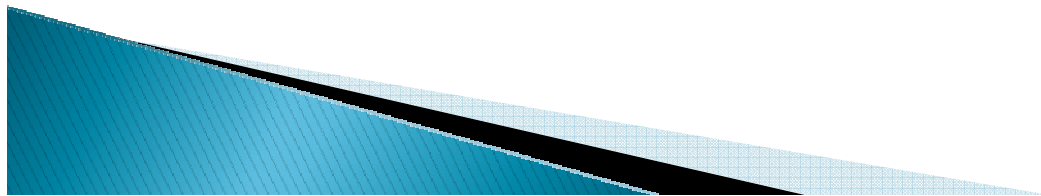
1.1. Qu'est que la FUCOPRI ?

- La Fédération des Unions des Coopératives de Producteurs de Riz du Niger
- Date de création 2001
- La FUCOPRI compte 9 unions avec 37 coopératives rizicoles totalisant environ 25.665 chefs d'exploitation.
- Superficie exploitée 7934 ha Lors de la campagne SH 2011



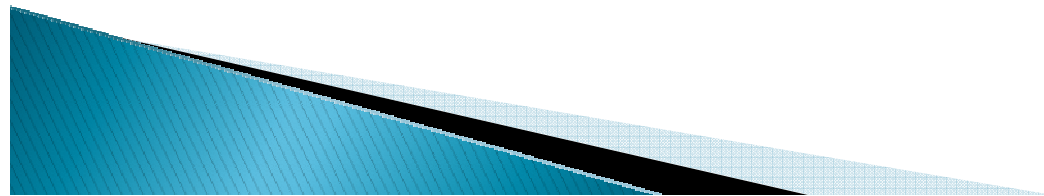
1. 2 But de la FUCOPRI

Développement économique, social et culturel de ses membres par l'amélioration de leurs conditions d'approvisionnement, de production et de commercialisation en passant par le renforcement de leurs capacités organisationnelles.



1. 3 Les domaines d'activités de la FUCOPRI

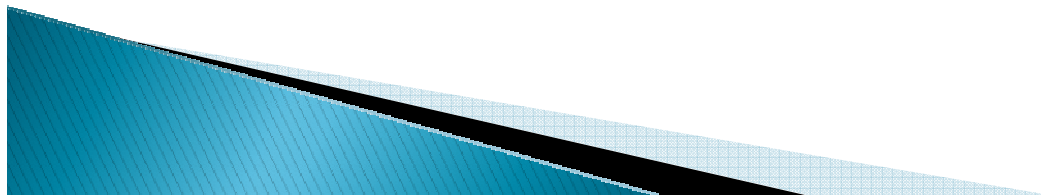
- ▶ Représentation auprès des partenaires (y compris l'Etat)
- ▶ Facilitation (crédit bancaire, approvisionnement en intrants)
- ▶ Commercialisation des produits de ses membres
- ▶ Renforcement des capacités techniques et organisationnelle des membres



II Lien avec le niveau National et régional

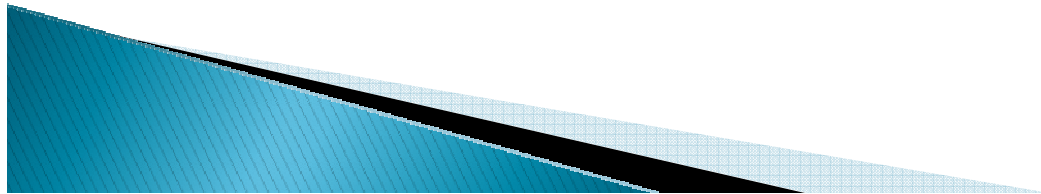
2. 1. Les alliances

- ▶ Au niveau national la FUCOPRI est :
 - Membre de la plate forme paysanne du Niger elle-même membre du ROPPA
 - Membre du réseau des chambres d'agriculture du Niger (RECA)
 - Membre du Conseil pour l'Action et la Solidarité Paysanne au Niger (CASPANI)
- ▶ Au niveau régional la FUCOPRI est membre du cadre de concertation des riziculteurs de l'Afrique de l'Ouest



Les Initiatives de la FUCOPRI pour le Développement de la Filière

- **Intermédiation pour la commercialisation du paddy des coopératives**
- **Appui à l'approvisionnement en engrais des coopératives**

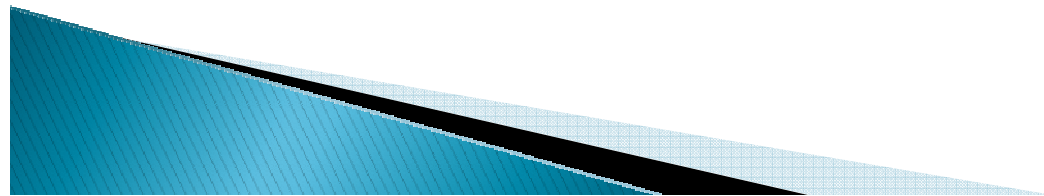


2 1. Intermediation pour la commercialisation du paddy des cooperatives

Contexte

- ▶ Avec la faillite de la société « le Riz du Niger » (qui est la principale société d'achat et de transformation) suite à la libéralisation du marché
- ▶ Manque de mesures interne de protection du riz local,
- ▶ Avènement d'un cercle vicieux qui fonctionne de la manière suivante : la coopérative achète les intrants et les pièces détachées (pour les stations de pompage) à crédit des prix usuriers auprès des commerçants et comme condition d'octroi du crédit, celui-ci exige d'être remboursé en paddy à un prix qu'il fixe lui-même.
- ▶ endettement des cooperatives
- ▶ crises internes.

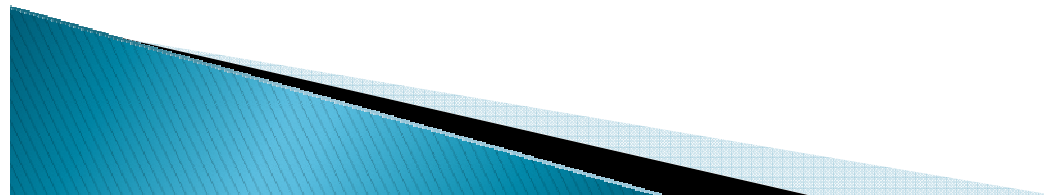
Face à cette situation, en 2003 les responsables de la Fédération sont rentrées en négociation directe avec les plus hautes autorités de l'Etat d'alors en vue de soutenir la filière riz. Ces négociations ont abouti à ce qui a été convenu d'appeler « Opération sauvetage de la filière riz ».



C'est quoi : l'Opération sauvetage de la filière?

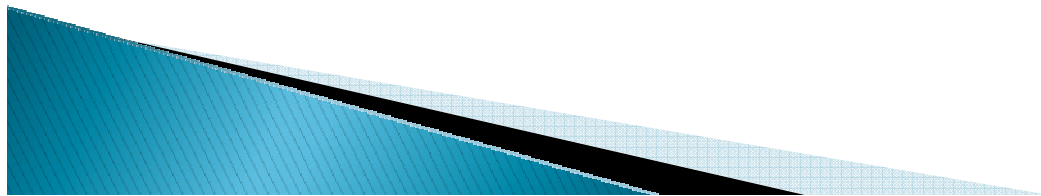
C'est une opération tripartite à savoir :

- ▶ La FUCOPRI pour la fourniture du paddy
- ▶ L'OPVN qui achète le paddy
- ▶ Les Riziers pour la transformation



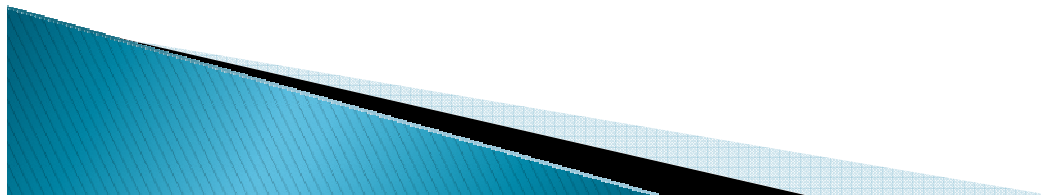
Organisation de la commercialisation du paddy

- ▶ Chaque campagne à l'approche de la récolte la FUCOPRI organise une mission au niveau de l'ensemble des unions pour une pré-évaluation des quantités commercialisables.
- ▶ A la fin de cette mission une rencontre dite « atelier commercialisation est organisée » pour faire le point.
- ▶ prépare et soumet à l'appréciation de l'OPVN un projet de contrat. Le prix proposé à l'OPVN est en fonction du cout d'exploitation
- ▶ Après les deux parties se retrouvent pour échanger essentiellement sur le prix et le mode de paiement
- ▶ Une deuxième rencontre avec l'ensemble des coopératives est organisée pour restituer les résultats de la négociation et surtout pour avoir l'accord des coopératives sur le prix convenu avant de passer à la signature du contrat



Résultats

- ▶ Obtention d'un prix rémunérateur pour les coopératives le sac de paddy de 72 kg est passé de 8 500 FCFA en 2003 à 13 500 FCFA
- ▶ Commercialisation d'environ 12 000 tonnes de paddy par an
- ▶ Permet aux coopératives d'avoir les moyens pour fonctionner
- ▶ Constitue une source de revenu pour la FUCOPRI avec une commission de 1 FCFA/kg de paddy soit environ 12 000 000 FCFA/an



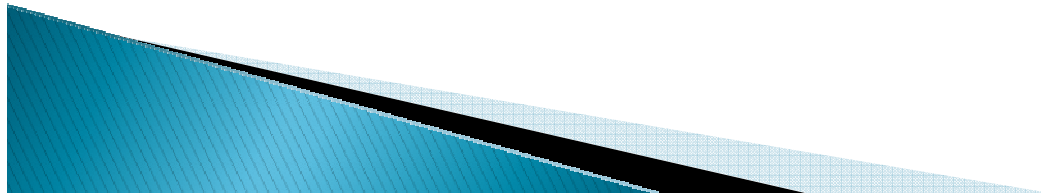
2. 3. Appui à l'approvisionnement en engrais aux coopératives

Justification

- ▶ Manque de fonds de roulement pour certaines coopératives
- ▶ Soumission aux exigences des commerçants usuriers
- ▶ Retard dans le placement des engrais par les commerçants
- ▶ Baisse des rendements
- ▶ Marge élevée de certains commerçants variant entre 3000 FCFA et 5000 FCFA par sac d'engrais pour un crédit de 6 mois maximum

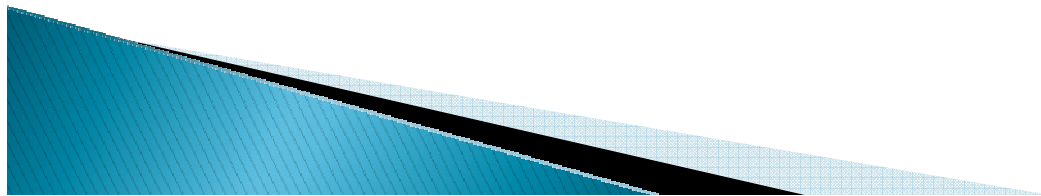
source de financement

- ▶ DAT des coopératives et de la FUCOPRI servant garantie bancaire pour l'obtention des crédits.



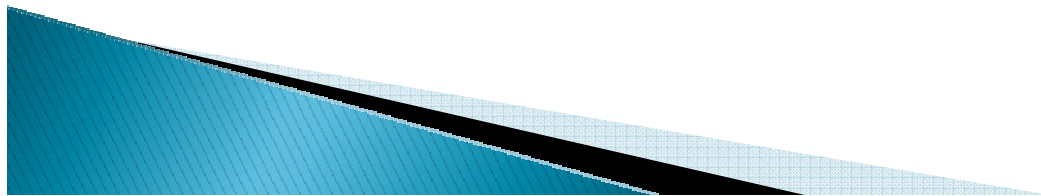
Conditions pour bénéficier de ce service engrais

- ▶ Taux de recouvrement de la redevance d'au moins 95%
- ▶ Acceptation par la coopérative d'un appui de la FUCOPRI dans l'assainissement de sa gestion (recours à des prestataires pour un suivi rapproché de la gestion)
- ▶ Réservation des fonds prévus pour l'amortissement des pompes et les gros travaux dans un compte DAT



Résultats

- ▶ Mise à disposition à temps des coopératives d'environ 2000 tonnes d'engrais en 2009 et 2500 tonnes d'engrais en 2010 et 3000 tonnes en 2011 pour un coût de 810 millions
- ▶ Une économie sur le sac d'engrais au producteur variant entre 2000 et 4000 FCFA
- ▶ La création de ressources propres pour la FUCOPRI d'environ 25 millions en 2011
- ▶ Amélioration de la gestion financière des coopératives
- ▶ De 0 FCFA dans les comptes DAT des coopératives au début de l'opération nous sommes à plus de 120 millions dans les comptes DAT d'une dizaine de coopératives
- ▶ Renforcement des capacités des coopératives à faire face aux travaux d'entretien de l'outil de production



3. 3 Les impacts des services économiques

- ▶ Amélioration significative de la capacité de financement des travaux sur les périmètres
- ▶ Amélioration des conditions de productions : plus de coupure de courant au niveau des stations de pompage; amélioration de la disponibilité des intrants pour les producteurs
- ▶ Restauration de la confiance entre la coopérative et ses membres : renforcement de l'assise sociale des coopératives et de la FUCOPRI
- ▶ Accroissement du revenu des producteurs (augmentation significative du nombre de producteurs disposant d'unité de culture attelée et de motos)
- ▶ Augmentation du prix du riz au producteurs
- ▶ L'effet tampon sur le prix du paddy dans les marchés locaux des zones de production

Merci

Pour votre attention